

12 février 2021
Français
Original : anglais

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2021**

Session virtuelle, 3-7 mai 2021

Point 12 de l'ordre du jour provisoire*

**Les noms géographiques en tant qu'expressions
de culture, de patrimoine et d'identité (y compris
les questions intéressant les langues autochtones,
minoritaires et régionales et le multilinguisme)**

**Utilisation de l'autonomie communale pour mettre
en service des noms bilingues supplémentaires de lieux
et de rues peuplés en Carinthie**

Résumé**

L'amélioration du climat politique entre la majorité germanophone et la minorité slovène de la province autrichienne de Carinthie permet désormais d'utiliser l'autonomie communale (un principe inscrit dans la Constitution) pour installer des panneaux d'agglomération bilingues supplémentaires et de nouvelles plaques de rue bilingues. Bien que cette possibilité ait toujours existé, sa mise en œuvre était impossible auparavant car la majorité germanophone de toutes les communes bilingues, à l'exception d'une, n'aurait pas adopté une telle décision en faveur de la minorité. À présent, la possibilité de mettre en service des noms de lieux bilingues, outre les 164 définis dans l'amendement n° 46/2011 à la loi relative aux minorités nationales, a été mise en œuvre de différentes manières par trois communes. L'expérience a montré que la mise en service de noms de rues visant à remplacer des noms bilingues de lieux habités pose de nouveaux défis aux communes bilingues. Les recommandations émises en 2017 par le Conseil autrichien des noms géographiques concernant la dénomination des zones de circulation urbaine (voir [E/CONF.105/21](#) et [E/CONF.105/21/CRP.21](#)) mentionnent explicitement l'intérêt d'utiliser des noms de champs ou d'autres toponymes locaux traditionnels lors de la mise en service de nouveaux noms. Ces recommandations ont contribué à la conservation des toponymes locaux traditionnels de la minorité sous la forme de noms de rue.

* [GEGN.2/2021/1](#).

** Le rapport complet ([GEGN.2/2021/71/CRP.71](#)) a été établi par Martina Piko-Rustia (Institut slovène d'ethnographie Urban Jarnik), Nanti Olip (Conseil national des Slovènes de Carinthie), Pavel Apovnik (Communauté des Slovènes de Carinthie) et Teodor Domej (Institut slovène de science, à Klagenfurt). Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/2nd_session_2021/.

